

## „Fluidifier le trafic, diminuer les bouchons (Initiative sur les motocycles et les scooters)“

[ci-motards.ch](http://ci-motards.ch)

Publiée dans la Feuille fédérale le 7 février 2012. Les citoyennes et citoyens suisses soussignés ayant le droit de vote demandent en vertu des articles 34, 136 et 194 de la Constitution fédérale et conformément à la loi fédérale du 17 décembre 1976 sur les droits politiques (art. 68s.);

### I La Constitution est modifiée comme suit :

Art. 82, al. 1<sup>ère</sup>, 4 et 5 (nouveaux)

Bas: Le libre choix du moyen de transport est garanti.

<sup>4</sup> La Confédération légifie sur la fluidification du trafic urbain. Les feux de circulation en particulier sont synchronisés dans toutes les villes pour permettre cette fluidification (principe de bâton vert).

<sup>5</sup> La Confédération encourage l'utilisation des deux-roues motorisés comme moyen de transport efficace et peu encombrant. Elle les autorise en particulier à dépasser lentement les colonnes de véhicules à la partie et à utiliser les voies réservées aux bus. Elle veille à la création de zones de stationnement pour les scooters et les motocyclettes dans les localités.

### Merci de signer l'initiative populaire „Fluidifier le trafic, diminuer les bouchons (initiative sur les motocycles et les scooters)“

A Seuls les électriques et électriennes ayant le droit de vote en matière fédérale dans la commune indiquée en tête de la liste peuvent y apposer leur signature. Les citoyennes et les citoyens la demande doivent la signer de leur main. Celui qui se rend coupable de contumace ou passive relativement à une récolte de signatures ou celui qui falsifie le résultat d'une récolte de signatures effectuée à l'appui d'une initiative populaire est punissable selon l'article 281 respectivement l'article 282 du code pénal.

| Canton | N° postal   | Commune politique                     | Contrôle (disséz en blanc) |
|--------|---|---------------------------------------|----------------------------|
| n      | Nom et prénom (écrit à la main et, si possible en majuscules) | Date de naissance (jour, mois, année) | Signature manuscrite       |
| 1      |   |                                       |                            |
| 2      |   |                                       |                            |
| 3      |   |                                       |                            |

**! Cette liste, entièrement ou partiellement remplie, doit être renvoyée tout de suite au comité d'initiative: Initiative populaire fédérale „Fluidifier le trafic, diminuer les bouchons (initiative sur les motocycles et les scooters)“.**

tél.: 0840 66 77 88. Soutenez l'initiative sur les motocycles et les scooters: CCP 85-739875-3.

Le comité d'initiative se charge de demander l'attestation de la qualité du délecteur des signataires ci-dessus.

### A remplir par la commune:

Le/la fonctionnaire soussigné/e certifie que les \_\_\_\_\_ (nombre) signataires de l'initiative populaire dont les noms figurent ci-dessus ont le droit de vote en matière fédérale dans la commune susmentionnée et y exercent leurs droits politiques.

Expération du délai d'inscription pour la récolte des signatures: 7 juillet 2013.

Le comité d'initiative se chargera de demander l'attestation de la qualité du délecteur des signataires ci-dessus.



## „Fluidifier le trafic, diminuer les bouchons (Initiative sur les motocycles et les scooters)“

[ci-motards.ch](http://ci-motards.ch)



### Plus de liberté pour les motocycles et les scooters!

- Dépassements dans les files de véhicules immobiles
- Usage en commun de voies réservées aux bus
- Davantage de places de stationnement dans les villes
- Onde verte pour tous



Envoyez-moi encore des feuilles de signature:

- Je commande \_\_\_\_\_ des feuilles de signature pour l'initiative populaire „Fluidifier le trafic, diminuer les bouchons (initiative sur les motocycles et les scooters)“
- Je désire devenir membre auprès de CI Motorrads

Expéditeur:

Nom: \_\_\_\_\_

Prénom: \_\_\_\_\_

Rue / No. \_\_\_\_\_

NP: \_\_\_\_\_

Lieu: \_\_\_\_\_

Courriel: \_\_\_\_\_

No de tél. pour commander: 0840 66 77 88  
[www.motorradinitiative.ch](http://www.motorradinitiative.ch)  
Courriel: [info@motorradinitiative.ch](mailto:info@motorradinitiative.ch)

Initiative sur les motocycles et les scooters

Case postale 4164

2500 Bienn 4